

COMITÉ DE SUIVI - PROJET AKASABA OUEST

Faits saillants de la 12^e rencontre du 12 juin 2023

Rédigé par :



Version pour révision par les membres

Vers un cadre de bon voisinage

La 12^e rencontre régulière du Comité de suivi du Projet Akasaba Ouest s'est tenue le 12 juin dans les locaux administratifs de la mine Goldex. Il s'agissait du 2^e rendez-vous de 2023, avec la participation de 7 membres. Le compte rendu de la 11^e rencontre, transmis aux membres au préalable, a été approuvé.

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DES MISES À JOUR ET DES SUIVIS

Le mot de bienvenue ainsi que les objectifs et le déroulement de la rencontre sont présentés par Mme Annie Desrosiers, assistante surintendante aux communications et relations avec le milieu et M. Guy de Grandpré, facilitateur.

- Un tour de table est effectué en début de rencontre afin de recueillir les dernières nouvelles du milieu.
 - L'Association de chasse et de pêche de Val-d'Or assure la tenue de la Fête de la pêche depuis plus d'une vingtaine d'années. L'activité est le lieu de la remise de permis de pêche pour les jeunes du milieu scolaire mais aussi l'occasion d'une séance d'information et de sensibilisation sur les lois et les droits.
 - Des stations de lavage pour bateaux seront installées d'ici la fin juin dans le cadre d'un projet de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ), en partenariat avec les mines Goldex et Eldorado Gold Québec. L'OBVAJ était également présent à la Fête de la pêche.
 - Un membre résident du Lac Ben soulève que la doléance concernant l'agent GARDA mal positionné sur le chemin du Lac Sabourin s'est réglée au lendemain de la rencontre citoyenne, un geste apprécié.
 - Un membre résident du Lac Sabourin indique que la signalisation est toujours déficiente sur le chemin du Lac Sabourin. Des démarches ont été faites auprès de la Ville de Val-D'Or en lien avec l'utilisation de la bretelle Lac Sabourin/Chemin Goldex Manitou par Mine Goldex. D'autres restent à venir entre la ville et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).
- Les suivis de la dernière rencontre ainsi qu'une mise à jour sur le projet ont été présentés.
 - Les membres sont invités à participer au 3^e café citoyen qui aura lieu le 13 juin. Ils devraient avoir reçu un carton par la poste à cet effet.

- Mme Sarah-Jeanne Rivard, coordonnatrice en environnement, informe que les crues centenaires sont considérées dans les modélisations. Cependant de plus amples vérifications sont à faire pour valider quels autres items sont pris en compte.
- La visite au site du projet Akasaba Ouest est reportée à la prochaine rencontre due à l'arrêt des opérations occasionné par les feux de forêt.
- Les comptes rendus ainsi que les bilans des activités du Comité de suivi sont disponibles sur le site internet du projet Akasaba : <https://abitibi.agricoeagle.com/goldex/a-propos-de-akasaba/>
- Mme Desrosiers poursuit en présentant la mise à jour sur le projet :
 - Les travaux de déplacement de mort terrain ainsi que de construction d'infrastructures ont été exécutés au premier et second quart de 2023. La fosse est en préparation pour le début des opérations prévu à la fin 2023/début de 2024.
 - Un membre s'interroge quant au respect de l'échéancier des travaux. Pour le moment, toutes les étapes suivent le calendrier prévu.
 - Une seconde cohorte de formation sur camion articulé avec la communauté de Kitcisakik a débuté en mai dernier. Un total de 7 participants y prenne part, dont 4 femmes. Actuellement, 5 employés issus des Premières Nations travaillent au site.
 - Un Café citoyen a eu lieu le 24 avril dernier. Les objectifs de cette rencontre consistaient : 1) à rappeler les programmes de suivi existants 2) à discuter et valider les approches de communication à privilégier en lien avec les thèmes d'intérêt et 3) à convenir des approches de bon voisinage. Un atelier en sous-groupes a permis de recueillir les commentaires et les préoccupations des 14 participants sur trois thèmes d'intérêt en lien avec le cadre de bon voisinage à savoir: les propriétés, la sécurité routière ainsi que les mécanismes de communication à privilégier. Les préoccupations, commentaires et suggestions des participants ont été pris en compte dans la proposition du cadre de bon voisinage.

CAFÉ CITOYEN DU 13 JUIN ET APPROCHE DE BON VOISINAGE PROPOSÉE

Mme Desrosiers présente l'objectif et le déroulement du café citoyen du 13 juin prochain qui consistera en la validation de la proposition du cadre de bon voisinage élaboré selon les mesures déjà en place pour chacun des 6 éléments des programmes de suivi et d'engagement de la mine Goldex et des préoccupations, commentaires et suggestions recueillis lors du dernier café citoyen et qui ont permis d'identifier des mesures proactives supplémentaires pour la plupart des éléments.

- Un retour sur le processus d'évaluation et de consultation ainsi que de la démarche proposée quant au cadre de bon voisinage est fait.
- Le mécanisme de gestion des préoccupations établi pour Goldex est également applicable pour le projet Akasaba, les étapes de ce dernier ont préséance au cadre de bon voisinage.

COMITÉ DE SUIVI — PROJET AKASABA OUEST – RENCONTRE N° 12
COMPTE RENDU

- Les éléments et mesures du cadre de bon voisinage sont présentés et résumés dans le tableau ci-dessous :

ÉLÉMENTS ET MESURES RELATIFS À LA PROPOSITION DU CADRE DE BON VOISINAGE

ÉLÉMENTS	MESURES EN PLACE	MESURES PROACTIVES
<p>POUSSIÈRES</p> 	<p>Mesures de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la qualité de l'air – en continu (HI-VOL) • Suivi de la qualité de l'air – Retombées des poussières (Jarres à poussières) • Suivi de la qualité de l'air (Métaux dans les végétaux – échantillonnage pré-projet et annuel) <p>Mesures au plan de gestion des poussières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrosage régulier des routes et/ou abat poussière (produits conformes à la norme NQ 2410-300). • Favoriser l'utilisation de pierre non-argileuse pour la construction des routes. • Entretien rigoureux des surfaces de roulement. • Limite de vitesse des véhicules miniers à 40 km/h sur le site de la mine. • Le concassage du minerai s'effectuera sous un abri afin de contrôler les émissions de poussières et est muni d'un dépoussiéreur. • Système de dépoussiérage sur les foreuses. • Système de dépoussiérage au concasseur. 	<p>Les mesures de suivi en place et celles prévues au plan de gestion des poussières étant jugées exhaustives et répondant déjà aux préoccupations des citoyens, il n'est pas proposé d'ajouter de mesures proactives supplémentaires</p>
<p>SÉCURITÉ ROUTIÈRE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation des véhicules lourds et véhicules d'entrepreneurs/fournisseurs par le chemin Matchi-Manitou • Consignes rappelées régulièrement auprès des fournisseurs • Fermeture de l'accès qui donne sur le chemin du Lac Sabourin sous peu 	<ul style="list-style-type: none"> • Épandages d'abat poussière chemin Goldex-Manitou à proximité du site • Entretien proactif des chemins à proximité de nos installations (Chemin Goldex -Manitou) • Optimisation de la signalisation sur le chemin Goldex-Manitou
<p>DYNAMITAGES ET VIBRATIONS</p> 	<p>Suivi des vibrations à l'aide de sismographes, en fonction depuis l'automne 2022</p> <p>La section 2.4.2 - Vibrations et bruit lors d'un sautage – de la Directive 019 sur l'industrie minière du MELCC définit les vitesses maximales permises pour le cas où les activités minières s'effectuent à moins de 1 km d'un point d'impact. L'exploitant doit installer un réseau de surveillance des vibrations au sol et des pressions d'air à proximité des habitations ou des puits artésiens (entre une et trois stations installées aux habitations les plus rapprochées de la mine, à moins d'un avis contraire justifiant un autre emplacement). Pour une mine à ciel ouvert (le cas de la mine Akasaba), les critères sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vitesse maximale des vibrations permises au sol dues aux opérations de sautage et enregistrées au point d'impact est de 12,7 mm/s; • Le seuil maximal des pressions d'air à toute habitation est de 128 décibels linéaires; • S'il y a présence d'habitations à moins de 1 km d'une telle mine, il est interdit de dynamiter entre 19 h et 7 h. <p>Le site Akabasa étant à environ 2 km des résidences les plus proches, ces normes plus restrictives sont rencontrées volontairement par Agnico Eagle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'évaluation pré-projet des propriétés • Ateliers d'information sur la gestion des vibrations • Communication des données de vibration deux fois par année (Café citoyen et comité de suivi) <p>Horaire fixe des sautages (entre 11h et 12h puis entre 15h et 16h) et avis de sautage au besoin (avis automatisés – liste volontaire)</p>

<p>BRUIT</p> 	<p>Mesure de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne de suivi sonore tout au long des phases de constructions et d’exploitation, des points de suivi supplémentaires seront ajoutés lorsque le transport de minerai débutera <p>Mesures au plan de gestion du bruit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Munir les équipements mobiles d’une alarme sonore à large bande pour signaler les mouvements de recul; • S’assurer de l’entretien adéquat des équipements et du bon état des silencieux et des catalyseurs de la machinerie; • Mettre en place un programme de sensibilisation des utilisateurs de machinerie afin d’éviter les claquements de bennes, la chute d’objets d’une hauteur élevée et favoriser l’optimisation des méthodes de travail; • Restriction de jour seulement de certains travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Communications des données sonores deux fois par année (dans le cadre des café citoyens et au comité de suivi)
<p>COMMUNICATION</p> 	<p>Moyens de communication existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de suivi • Page Facebook • Mécanisme de traitement des demandes et des préoccupations • Conseil de quartier • Site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux Cafés citoyen par an Sujets: <ul style="list-style-type: none"> ○ Résultats des programmes ○ Mise à jour sur le projet ○ Validation des moyens de communication ○ Préoccupations • Un bulletin d’information par an • Ateliers d’information sur les sujets d’intérêt (bruit, vibrations).
<p>EAU</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du programme de suivi – Eau • Effectuer les divers suivis de l’eau (surface et souterraine) selon la réglementation • Maintenir les suivis après la fermeture pendant 10-15 ans <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Compte-tenu que l’ensemble des utilisateurs d’eau souterraine se situent à une distance de plus du double de l’aire d’influence de la fosse et que ceux-ci sont situés à l’amont hydraulique des sources potentielles de contamination, aucun impact n’est appréhendé sur les utilisateurs d’eau souterraine.</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers d’information sur la gestion de l’eau • Programme d’évaluation pré-projet des puits.

Les membres se disent satisfaits des éléments et mesures proposées dans le projet de cadre de bon voisinage et sont en accord avec leur présentation tel quel au café citoyen. De plus, M. de Grandpré rappelle qu'il ne s'agit pas de la fin du processus d'élaboration et de consultation, puisque le cadre fera l'objet d'une communication avec rétroaction aux résidents à l'été 2023 avant son lancement prévu en septembre 2023 puis sera le sujet d'un nouveau café citoyen à la fin de l'automne 2023 pour partage d'impressions et mise à jour.

PRÉSENTATION SUR LA BIODIVERSITÉ

Mme Sarah-Jeanne Rivard, coordonnatrice en environnement assure la présentation sur les mesures en place concernant la conservation de la biodiversité. Elle débute par une brève explication de la Politique de développement durable du projet ainsi que du protocole de l'Initiative Vers un développement minier durable.

- Goldex et Akasaba s'inscrivent dans le Plan régional de biodiversité, plusieurs initiatives sont en place dont la végétalisation pour soutenir les insectes pollinisateurs, la cartographie des espèces sensibles, la récolte de lichen en partenariat avec le Centre d'amitié autochtone et bien plus encore.
- Des suivis sont assurés quant à la qualité de l'air et des métaux dans les végétaux.
- Plusieurs mesures particulières pour la faune terrestre et aviaire sont en place, dont :
 - La gestion des déchets afin d'éviter d'attirer la faune sur le site
 - Le rapportage au département de l'environnement de toute observation de la faune sur le site
 - L'inspection des talus et des gravières pour y détecter des nids d'hirondelle et/ou d'engoulevent d'Amérique
- Des mesures particulières sont en place concernant le caribou forestier notamment pour réduire les risques de collision (panneaux de signalisation routière, procédures de signalement de la présence de caribou sur le site du projet) et atténuer l'impact relié à la perte d'habitats potentiels.
- Un membre s'interroge quant à la représentativité des espèces retenues pour l'échantillonnage des métaux dans les végétaux. Mme Rivard explique que les végétaux choisis sont de bonnes espèces pour valider les teneurs de fonds naturellement présentes dans les sols de la région.
- La question de la qualité de l'eau sur le site est soulevée. Mme Rivard explique qu'il y a très peu d'intrants d'eau sur le site, outre la pluie et que celle-ci est recueillie et traitée selon divers processus avant d'être rejetée dans la nature.

VARIA, PROCHAINES ÉTAPES ET MOT DE LA FIN

- M. de Grandpré propose que le compte rendu de cette rencontre et des suivantes soit fait sous forme de faits saillants, une version complète mais plus courte et moins narrative que les versions précédentes. Les membres acquiescent positivement à la proposition.
- Les prochaines étapes concernant le cadre de bon voisinage consistent en sa validation en café citoyen du 13 juin prochain et de son lancement lors de la prochaine rencontre du Comité de suivi en septembre 2023.

- Mme Desrosiers indique que la présente rencontre du Comité est la dernière de M. Dany Burbridge qui prendra bientôt sa retraite. Elle tient à le remercier chaleureusement pour sa participation active et de qualité au sein du Comité depuis sa création. Un remplaçant sera officiellement désigné pour représenter la Ville de Val-d'Or à partir de la prochaine rencontre.
- M. de Grandpré et Mme Desrosiers remercient les membres de leur présence et de leur participation.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISION DU COMITÉ

RAPPEL ET SUIVIS À VENIR :

Il a été convenu :

- Que les comptes rendus des rencontres du Comité soient désormais en format synthèse ou de faits saillants pour en faciliter la lecture et la révision.
- De lancer officiellement le cadre de bon voisinage lors de la prochaine rencontre du Comité de suivi.
- De tenir la prochaine rencontre au site d'Akasaba, de pouvoir y faire la visite et d'aborder le sujet des impacts socio-économiques du projet.

ANNEXE I

Liste des participants

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

- M. Luc Bossé, environnement — Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie
- M. John Kordan, utilisateurs du territoire — Association de chasse et de pêche de Val-d'Or
- Mme Véronique Ogownoski, résidente — Lac Ben
- M. Danny Burbridge, organismes municipaux — Ville de Val-d'Or
- M. Jean-Marc Audet, résident — Lac Bayeul
- Mme Jacinthe Pothier, organismes municipaux — MRC de la Vallée-de-l'Or
- M. Raphaël Paquin, résident — Lac Sabourin

MINE GOLDEX

- Mme Annie Desrosiers, Assistante surintendante aux communications et relations avec le milieu
- Mme Sarah-Jeanne Rivard, Coordinatrice en environnement

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- M. Guy de Grandpré, Facilitateur
- Mme Amélie Guillemette, Rapporteuse

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE



PROJET
**AKASABA
OUEST**

RENCONTRE N° 12

COMITÉ DE SUIVI — PROJET AKASABA OUEST

RENCONTRE EN PRÉSENCE

Lundi 12 juin 2023 – 17 h 30

ORDRE DU JOUR

- ✓ Mot de bienvenue
- ✓ Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- ✓ Tour de table — nouvelles du milieu
- ✓ Retour sur les suivis de la dernière rencontre
- ✓ Mise à jour sur le projet
- ✓ Retour sur le dernier café-citoyen et approche de bon voisinage
- ✓ Biodiversité et faune
- ✓ Prochaines étapes
- ✓ Varia et mot de la fin

ANNEXE III
PRÉSENTATION — PROJET AKASABA OUEST